



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



10113719

Tribunal Commerce
ENTRÉE LE

19 -07- 2010

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2010 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0452.994.849

Dénomination

(en entier) : **DISTRIBUTION MONTRE VANASFELDT**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : CHAUSSEE DE LODELINSART 273 6060 GILLY

Objet de l'acte : **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Aux termes d'un acte reçu par Nous, Alain Beyens, Notaire à Sambreville, le sept juillet deux mille dix , enregistré à Fosses la Ville, le huit juillet deux mille dix , il résulte que :

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE «DISTRIBUTION MONTRE VANASFELDT», dont le siège social est établi à 6060 GILLY(CHARLEROI), CHAUSSEE DE LODELINSART 273, dont le numéro d'entreprise est le 452.994.849.

Résolution : changement de siège.

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège de la société à 6060 Gilly, chaussée de Fleurus, n°251.

Résolution : Extension de l'objet social

Rapport:

Le gérant est dispensé de donner lecture du rapport du gérant exposant la justification détaillée de la modification proposée à l'objet social et de l'état y annexé. Ces documents demeureront annexés au présent procès-verbal.

Résolution:

L'associé décide d'étendre l'objet social et de l'étendre comme suit :

La société a pour objet , tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre ou pour compte de tiers, toutes activités de friterie, sandwicherie, snack, salon de consommation (tous types de restauration), vente et/ou achat d'articles d'alimentation en général et de boissons.

Les activités de traiteur et de restaurateur sous toutes ses formes.

La société peut accomplir en Belgique ou à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son activité.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes les sociétés, associations ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe au sein ou susceptible de favoriser le développement de ses activités.

La société peut également exercer les fonctions d'administrateur ou de liquidateur dans d'autres sociétés, »

Pour extrait analytique conforme, déposé en même temps une expédition de l'acte et le rapport spécial du gérant.